

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ Social

La CGT dénonce des violences « sexistes » à la Région

En se basant sur l'expérience subie par l'une de ses représentantes, à qui un élu de l'exécutif aurait tenu des propos inappropriés, le syndicat a rencontré Marie-Guite Dufay et obtenu l'ouverture rapide de négociations sur ce délicat sujet.

Quand on est membre de l'exécutif élu de la Région Bourgogne-Franche-Comté, dire en pleine réunion à une représentante syndicale CGT qu'elle a « les yeux qui pétillent » après lui avoir confié, une fois précédente, dans le même contexte, « j'embrasse mais je ne couche pas le premier soir », relève soit de la prise de risque assumée soit de l'inconscience. Quelle que soit la

motivation, l'intéressée, Catherine Salvatori, à l'époque secrétaire générale de la section, n'a pas apprécié. Après deux courriers adressés à Marie-Guite Dufay, celle-ci a donc rencontré lundi, avec une délégation, la présidente de Région et obtenu d'elle l'ouverture rapide de négociations sur le harcèlement et le « sexisme ordinaire » dans l'institution.

Prise de sanctions

Car la CGT, au-delà de ce cas particulier qu'elle va « approfondir » en lançant un appel à témoignages, considère qu'il y a « des femmes en souffrance » dans les services. « Si un salarié a un comportement inadéquat, il va en conseil de discipline et reçoit un blâme ou est licencié, selon la gravité de son acte », rappelle Pascal Debrabant, le successeur

de Mme Salvatori au poste de secrétaire général. « En quoi un élu qui commet un délit serait-il au-dessus des lois et règlements ? » La négociation qui s'ouvrira début 2020 portera sur quatre points : l'information, la prévention et la sensibilisation des conseillers et agents de la collectivité ; l'aide aux victimes, leur protection et la prise en charge par la Région du suivi, s'il s'avère nécessaire ; la prise de sanctions à l'encontre de l'agresseur ; enfin, l'aide aux victimes de violences conjugales, forcément en « mal-être » au travail.

« Libérer la parole »

En outre, « la présidente de Région a accepté que la démarche de prise en compte des risques psychosociaux dont ne bénéficiaient jusqu'alors que les agents



Avec Pascal Debrabant et Catherine Salvatori (à gauche), la CGT a distribué à la Région des affichettes de sensibilisation aux comportements sexistes. Photo ER/Jean-Pierre TENOUX

administratifs » du siège à Besançon et des assemblées à Dijon « soit étendue à l'ensemble du personnel, agents techniques des lycées inclus, avec un volet sur les violences sexistes et sexuelles », assure la CGT. « Ce que nous voulons, c'est lever les peurs et libérer la parole », insiste M. Debrabant, convaincu que bien

d'autres situations de ce type existent à la Région et perdurent en raison du silence des victimes. « Un élu se doit d'être exemplaire », juge Mme Salvatori. « Chaque femme qui vient au travail doit savoir qu'elle y sera protégée », conclut le secrétaire général.

Jean-Pierre TENOUX

DOUG - V1